



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 63
No.:

REFERENCE

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 25 AOÛT 1977

DÉCLARATION DE L'HONORABLE ROBERT STANBURY,
DÉPUTÉ ET MEMBRE DU CONSEIL PRIVÉ, A LA CONFÉRENCE MONDIALE
POUR L'ACTION CONTRE L'APARTHEID, LAGOS, NIGÉRIA,
LE 24 AOÛT 1977

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui que l'honorable Robert Stanbury, député et membre du Conseil privé, représentant canadien à la Conférence mondiale pour l'action contre l'apartheid qui se déroule actuellement à Lagos au Nigéria du 22 au 26 août, a été élu Vice-président de la Conférence.

M. Stanbury a transmis un message au nom du Premier Ministre, exprimant son soutien pour les objectifs de la Conférence et supportant la participation active du gouvernement canadien. Le texte de l'allocation prononcée par M. Stanbury à la session plénière de la Conférence se trouve ci-joint.

Monsieur le Président,

La délégation du Canada désire remercier le Gouvernement du Nigéria et le féliciter d'avoir embrassé la cause de la justice humaine en accueillant cette conférence mondiale pour l'action contre l'apartheid. Le leadership du Nigéria en tant qu'Etat le plus populeux de l'Afrique et l'un des plus puissants sur le plan économique, est un élément essentiel des efforts déployés pour promouvoir la justice raciale en Afrique du Sud et dans l'Afrique australe tout entière.

L'apartheid en tant que politique nous répugne à tous. De par sa nature même, elle provoque des violations flagrantes des droits de la grande majorité des Sud-Africains. L'Afrique du Sud n'est pas, il est vrai, la seule nation à employer la violence contre ses citoyens ou à ignorer leurs droits fondamentaux. Malheureusement beaucoup d'autres pays agissent de la sorte. Toutefois, l'Afrique du Sud appartient à une catégorie spéciale. Elle est en effet le seul Etat qui en recourant à une législation compliquée, s'est assuré que la couleur de la peau d'un individu détermine ses possibilités politiques, économiques et sociales. L'apartheid, comme l'esclavagisme aboli il y a plus d'un siècle, vise à perpétuer un haut niveau de vie chez les Sud-Africains de race blanche grâce à une économie fondée sur l'exploitation de la main-d'oeuvre de couleur. Les réalités de la vie sont cruelles pour un Sud-Africain de race noire. A travail semblable, il reçoit dix fois moins qu'un travailleur de race blanche: il ne peut demeurer dans la ville où il travaille et souvent sa famille ne peut vivre avec lui dans le quartier africain où il habite. Ses possibilités d'avancement sont très limitées, les postes de commande et les occupations les plus intéressantes étant réservés aux Blancs. De même, le système d'éducation bantou, inférieur et injuste, infirme les perspectives d'avenir de ses enfants.

Le programme de bantoustanisation allouant 13% des terres à 80% des gens, qui perdent leur droit à la citoyenneté sud-africaine, constitue une hypocrisie dénoncée par la communauté internationale. La prétendue indépendance du Transkei a été rejetée comme le sera celle de tout autre bantoustan.

Au cours des deux dernières années, la majorité sud-africaine a laissé éclater sa détermination d'obtenir l'égalité pleine et entière. Cette détermination, qui se manifeste surtout chez les jeunes, à exiger de la société dans laquelle ils vivent qu'elle leur donne autant de chances qu'à tout autre citoyen ne

saurait être annihilée. Elle ne cessera de croître. Pour éviter une guerre raciale totale, le Gouvernement de l'Afrique du Sud doit, en collaboration avec tous ses citoyens, s'employer dès maintenant à une restructuration de la société sud-africaine. C'est là une tâche colossale qui doit être menée à bonne fin avant que l'amertume et le désenchantement ne compromettent à jamais toute chance de voir s'installer un jour l'harmonie raciale.

Seuls les Sud-Africains peuvent apporter les réformes fondamentales capables de transformer l'Afrique du Sud en une société qui ne soit pas raciste. La communauté internationale doit poser des gestes qui, d'une part, amènent les gouvernants à changer d'attitudes et de sentiments et, d'autre part, apportent un soutien moral, politique et humanitaire à la majorité sud-africaine dans sa longue et pénible marche vers la justice et l'égalité.

Le Canada a fortement appuyé le programme pragmatique et efficace de la communauté internationale visant à l'éradication de l'apartheid. C'est ainsi qu'en 1963 le Canada a, de son propre chef, décrété un embargo sur la vente d'équipement militaire à l'Afrique du Sud et, en 1970, l'a étendu aux pièces de rechange pour l'équipement vendu antérieurement, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Canada est l'un des principaux bailleurs de fonds des Nations Unies et des autres organisations non gouvernementales prévues pour l'enseignement, la formation, l'aide humanitaire et destinés aux peuples majoritaires de l'Afrique du Sud. Notre ambassadeur aux Nations Unies préside le comité consultatif d'éducation et de formation pour l'Afrique du Sud. Nous tenons pour essentiels et d'une importance grandissante de tels programmes particulièrement devant l'émigration massive d'Afrique du Sud à la suite des répressions de l'an dernier. Nous lançons un appel à tous les membres de la communauté internationale pour qu'ils apportent un appui considérable aux programmes des Nations Unies et des autres organisations internationales et non gouvernementales et pour qu'ils soutiennent les Etats africains qui se sont généreusement penchés sur le sort de ces Sud-Africains.

Nous appuyons la cessation des relations sportives avec les athlètes et les équipes de l'Afrique du Sud et avons collaboré à la rédaction d'une déclaration à ce sujet. Nous espérons ardemment que l'Assemblée générale, au cours de sa prochaine session, adoptera une déclaration en ce sens ralliant l'appui universel. Un consensus sur cette question servirait à exprimer l'unanimité de la communauté internationale à ce sujet.

Diverses autres mesures ont été proposées, notamment dans le domaine des affaires économiques, pour forcer le Gouvernement de l'Afrique du Sud à opérer des réformes. Le Canada vend des marchandises non-militaires à tous les pays, même à ceux dont il désavoue carrément la politique. Toutefois, nous avons appliqué sans restrictions toutes les décisions obligatoires du Conseil de sécurité et nous participerons pleinement aux pourparlers visant à établir les mesures futures. Notre attitude au Conseil sera déterminée par les répercussions que les événements à venir auront non seulement sur l'Afrique du Sud même, mais sur tout le sud de l'Afrique.

Monsieur le Président, les politiques d'apartheid de l'Afrique du Sud sont à la source des graves problèmes qui menacent la stabilité de l'Afrique australe. Tant que ces problèmes n'auront pas été résolus en faveur de la justice raciale et des droits fondamentaux de l'homme, cette région ne connaîtra pas l'harmonie et la stabilité que nous lui souhaitons tous. Avec une intensité croissante et une détermination marquée la communauté internationale s'est engagée à abolir l'apartheid. Si les participants à cette conférence parviennent à adopter par une forte majorité une déclaration reflétant un tel engagement, leur geste donnera un nouvel élan à la lutte que mène le peuple sud-africain pour obtenir le plein exercice de ses droits fondamentaux dans le gouvernement par la majorité. Cette conférence connaîtra le succès, et sera tenue pour une étape importante dans l'évolution de la liberté si, en s'appuyant sur nos objectifs communs, elle marque la fin de l'apartheid et l'avènement d'une société juste en Afrique du Sud.